

Paris, le 26 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stratégie de La Mutuelle Générale : le choix du futur partenaire sera connu début septembre 2014

Réunis en séance le 26 juin 2014, les administrateurs de La Mutuelle Générale ont confirmé leur ambition de réussir un partenariat de développement structurant, conformément au Plan Stratégique de La Mutuelle Générale. Le choix du futur partenaire sera définitivement arrêté début septembre.

En mars dernier, le Conseil d'administration de La Mutuelle Générale a choisi de retenir, dans le cadre de son projet de partenariat de développement structurant, deux partenaires potentiels - Humanis et Malakoff Médéric - en vue d'une négociation exclusive avec l'un d'entre eux.

A l'issue de trois mois de travaux approfondis, le Conseil d'administration de La Mutuelle Générale, qui s'est réuni le 26 juin 2014 :

- confirme la volonté de La Mutuelle Générale de constituer, grâce à ce partenariat, un modèle précurseur dans le secteur de l'économie sociale et solidaire avec la création du 1^{er} Groupe d'Assurance de personnes en France, reposant sur deux piliers équilibrés paritaire et mutualiste,
- considère au regard de la qualité et de la richesse des deux dossiers étudiés et compte tenu de l'importance des enjeux stratégiques et économiques de ce partenariat, qu'une instruction complémentaire des propositions est nécessaire pour prendre une décision définitive,
- fixe au 3 septembre prochain la date du Conseil d'administration qui choisira le partenaire retenu pour l'entrée en négociation exclusive.

Comme le souligne Patrick Sagon, Président de La Mutuelle Générale « *le Conseil d'administration démontre son esprit de responsabilité face à des enjeux majeurs, dans un environnement en pleine mutation. Le choix que fera La Mutuelle Générale à la rentrée débouchera sur la création d'un partenariat innovant, fondé sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire et porté, de façon équilibrée, par les familles paritaire et mutualiste* ».

A propos de La Mutuelle Générale

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,4 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 65 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.

Contact Presse : Céline Vignolles – 01 45 59 84 71 – cvignolles@lamutuellegenerale.fr